

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00001
Numéro SIREN : 309 022 192
Nom ou dénomination : A.B.M.

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2024 sous le numéro de dépôt 1266

A.B.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 108 000 euros
Siège social : 3 rue du Breillou
35135 CHANTEPIE
309 022 192 RCS BREST
(la « Société »)

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 JANVIER 2024

Le soussigné :

La société ABM DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 275 120 euros, ayant son siège social 14 Rue Henri Becquerel, 29850 GOUESNOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 815 362 850 RCS BREST, représentée par ses co-gérants, Monsieur Éric RUELLAN et Monsieur Laurent GAUBERT,

ayant la qualité d'associé unique de la société A.B.M.,

Après avoir exposé :

- Que l'article 28 des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,
- Qu'il est envisagé de prendre acte de la démission de Monsieur Thomas COLIN de ses fonctions de directeur général de la société

A pris la décision suivante :

DECISION UNIQUE

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Thomas COLIN de son poste de directeur général de la société. La société le dispense de tout préavis et lui donne quittance complète et définitive de l'exercice de son mandat.

La fin de son mandat est donc effective à effet du 15 janvier 2024.

L'associé unique décide de ne pas procéder à son remplacement.

Il est rappelé que le contrat de travail de Monsieur Thomas COLIN avait été suspendu lors de sa nomination aux fonctions de mandataire social et que ce contrat de travail fera l'objet d'une rupture pour inaptitude sous réserve que cette inaptitude soit confirmée par le médecin du travail.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Pour la société ABM DEVELOPPEMENT Monsieur Eric RUELLAN DocuSigned by:  ERIC RUELLAN 3258228863C442D...	Pour la société ABM DEVELOPPEMENT Monsieur Laurent GAUBERT DocuSigned by:  Laurent GAUBERT C94BF3E6D1D8482...
---	---